





Commerces aux alentours

SAINT-PARDOUX-LE-LAC

• Bars / Restaurants

BoulangerieÉpicerie • Bureau de Poste

COMPREIGNAC

Pharmacie

 Restaurant • Bureau de Poste TabacStation essence

Camping

Bar/Tabac
Bureau de Poste
Pharmacie

• Boucherie / Épicerie

RAZÈS







Bienvenue au Lac de Saint-Pardoux!

Propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne, ce pôle majeur de tourisme et de loisirs du Limousin vous accueille pour la **pratique d'activités de** loisirs ou sportives de pleine nature toute l'année (randonnée, VTT, sports de plage, baignade, activités nautiques dans leur grande diversité). Cet espace naturel authentique est un site préservé et classé.

Situé sur 3 communes, Razès, Compreignac et Saint-Pardoux-le-Lac, le lac vous offre trois sites aménagés avec chacun sa plage et des activités de loisirs :

LE SITE DE SANTROP

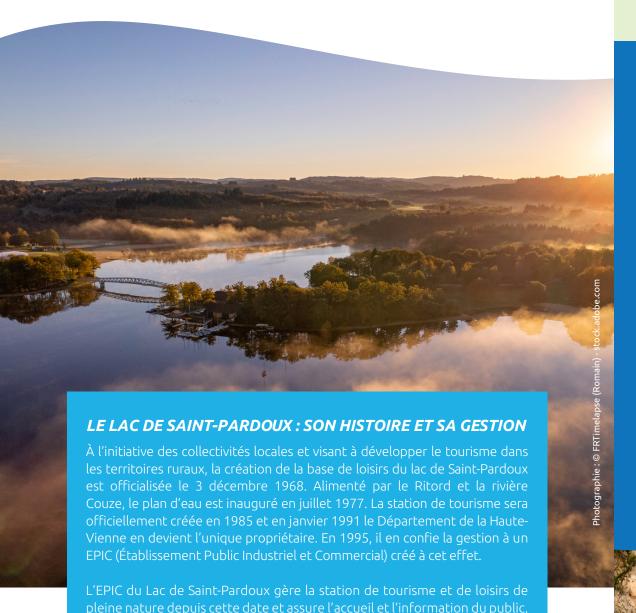
Porte d'entrée du Lac avec la Maison du Lac, découvrez une multitude d'activités réjouissantes pour tous. Le Parc aventure avec 8 tyroliennes survolant le lac, la location de pédalos, Stand-up paddle et canoës, sports de plage et aire pour camping-cars vous attendent. En été, plongez dans l'espace aquatique extérieur avec toboggans, rivière à bouées et parc aquatique gonflable.

LE SITE DE CHABANNES

Sur ce site, une base nautique et de plein air vous attend pour des aventures non-motorisées passionnantes. Voile, stand-up paddle, canoës, VTT, trottinettes électriques tout-terrain, tir à l'arc, pétanque, basket 3x3, beach-volley...

LE SITE DE FRÉAUDOUR

Surnommé «l'espace résidentiel» du lac, ce lieu propose une variété d'options de séjour : camping, location de mobil-homes et hameau de gîtes. Vous pourrez également profiter d'une base de ski nautique et d'un téléski nautique. De plus, un espace food-truck, la Presqu'île, est aménagé de juillet à août du jeudi au dimanche pour combler vos papilles!





promotion et l'accueil des visiteurs et le bon fonctionnement des activités.

05 55 71 04 40 www.lacsaintpardoux.fr **☆ ② ② ② ② O**lacsaintpardoux





La Maison du Lac

POINT D'INFORMATION DU LAC

La Maison du Lac vous accueille d'avril à novembre. Consultez nos horaires sur www.lacsaintpardoux.fr.

Animations, hébergements, restauration, vie locale... Notre équipe est là pour répondre à vos questions et vous fournir les informations nécessaires à votre séjour.

SIMPLIFIEZ VOTRE SÉJOUR

Site de Santrop

BIEN-ÊTRE ASSURÉ AVEC LA PISCINE

Ouverte toute l'année dans un cadre calme et

reposant. Pendant la saison estivale, découvrez

nos bassins ludiques, pataugeoires, pentagliss

géant et mini-gliss, tour aquatique, rivière à

bouées, hammam et espace restauration.

De plus, La Piscine propose un bassin sportif avec de nombreuses activités telles que l'Aquagym, l'Aqua Bike, l'Aqua Trampo, l'Aqua Dynamique, l'Aqua Douce et le Circuit Training, Aquaboxing et

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES

Découvrez une multitude d'activités : des parcours d'accrobranche et

tyroliennes géantes survolant le lac au Parc Aventure, des jeux de plage

et des espaces sportifs diversifiés. Ne manquez pas l'exploration avec

"Le crocodile du lac", et profitez également de la marche aquatique.

l'application Haute-Vienne Explor Games®, le parcours Terra Aventura

Pour économiser du temps, pensez à réserver vos activités sur notre site www.lacsaintpardoux.fr.

Pour des informations supplémentaires sur le département, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme de la commune de Saint-Pardoux-le-Lac.



LA BOUTIQUE

Vous pourrez également trouver à la vente une sélection de produits de qualité provenant de producteurs locaux : miel, bières, terrines, jus de pommes, et bien plus

Explorez également notre **gamme de goodies et de produits dérivés** aux couleurs du lac, comprenant des mugs, magnets, tote-bags, porte-clés, et gourdes isothermes.

ARTISANAT

Vous trouverez également des artisans proposant leurs produits artisanaux tels que des savons, des bijoux, et d'autres articles uniques.



Site de Fréaudour

L'ESPACE RÉSIDENTIEL DU LAC

Le Limousin

mérite votre

Saint-Pardoux

séjour!

CONTACT

Site de Santrop 87640 Razès Tél: 05 55 71 04 40 accueil@lacsaintpardoux.fr

(? (0 (X (0) (0 (acsaintpardoux

Ce site peut être considéré comme le cœur résidentiel du lac, abritant un camping 4 étoiles ouvert 8 mois sur 12, offrant plus de 150 emplacements ainsi que la location de bar ouvert à tous.

LE SKI-NAUTIQUE ET LAKE WAKEPARK

telles que le wakeboard, la bouée tractée, et même du baby-

20 min de Limoges,

www.lacsaintpardoux.fr www.visitlimousin.com

A20 sortie 25

FOOD TRUCKS

Le village food-trucks «La Presqu'île» vous attend,

Site de Chabannes



BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR

Cet espace **arboré** est très apprécié des familles et des sportifs amateurs d'activités multiples. Une **passerelle** de 140 mètres le relie au site de Santrop.









Découvrez de nombreuses structures sur place, telles que la base nautique et de plein air, les terrains multisports, un pas de tir à l'arc, le Centre d'Hébergement avec des salles de cours et le Camping Jeunes dédié aux groupes.

C'est également à cet endroit que vous pourrez **louer** une gamme variée de vélos (VTT ou VTC), y compris ceux avec assistance électrique, ainsi que des trottinettes

électriques tout-terrain, des canoës,

des paddles, et bien d'autres

Sur ce site, découvrez La Paillotte de Santrop, un restaurant chaleureux, ainsi qu'un accueil spécialisé pour les voyageurs tinérants à la Maison du Lac. Jne aire d'accueil pour les amping-cars est également

SERVICES

Plan de navigation Les infos pratiques

ACCESSIBILITÉ

Pour rejoindre le Lac de Saint-Pardoux depuis l'autoroute A20, prenez la sortie 25 et moins de 10 minutes plus tard, vous êtes arrivés!

Vous pouvez également opter pour le réseau des cars régionaux au départ de Limoges. Les trois sites du lac sont connectés par une piste cyclable et des sentiers de randonnée. Chaque site offre des parkings gratuits pour votre confort.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Pendant la période estivale, les trois plages du lac **sont surveillées quotidiennement.** Les zones de baignade sont clairement délimitées par des lignes d'eau et surveillées de 12h30 à 19h pour votre sécurité et votre tranquillité d'esprit.

LES PAILLOTTES DE PLAGE

Sur les trois plages du lac, vous trouverez des paillottes de plage qui vous proposent des boissons rafraîchissantes et des snacks tout au long de l'été. Des en-cas salés aux sucreries, en passant par une variété de boissons et de glaces, il y en a pour tous les goûts!

LES ANIMATIONS DU LAC

Chaque été, ne manquez pas nos animations estivales : cinéma en plein air, feux d'artifice, concerts, activités familiales, marché de producteurs...

Consultez le programme de votre été sur **www.lacsaintpardoux.fr** et sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram & Tik Tok : @lacsaintpardoux

SÉCURITÉ

Police: 17 • Pompiers: 18 ou 112 • Samu: 15

Par arrêté préfectoral, l'allumage des feux de plein air (feux festifs, barbecues, etc.) est strictement interdit. Nous vous remercions de respecter nos forêts, gérées pour la plupart par l'ONF. Les règles de conduite et de stationnement s'appliquent sur la voirie départementale, sous peine de contrôles et d'amendes.

De plus, veuillez respecter le plan de navigation préfectoral.

Légende





Cette carte est une version simplifiée de l'annexe de l'arrêté relatif à la réglementation de la navigation sur le lac de Saint-Pardoux disponible sur le site www.lacsaintpardoux.fr ou bien directement à la Maison du Lac. La navigation est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toute personne se trouvant à bord des embarcations.

• L'activité de glisse non motorisée, le float-tube et la voile sont autorisés toute l'année. • La navigation des bateaux à l'aide de moteur électrique est autorisée toute l'année (sauf dans les anses de Chabannes seulement autorisée du 16 septembre au 31 mai). • La navigation des bateaux équipés de moteur thermique est autorisée du 16 septembre

• La pratique de la nage eau libre est autorisée toute l'année dans les anses de Chabannes sous certaines conditions.

• L'activité de glisse non motorisée et la voile sont autorisés toute l'année. • La navigation des bateaux équipés à l'aide d'un moteur électrique est autorisée toute

• La navigation des bateaux équipés d'un moteur thermique est autorisée seulement du

deuxième dimanche de novembre au deuxième samedi d'avril non inclus.

ZONE B

Toutes les embarcations (navigation au moteur thermique et électrique) sont interdites du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre. La navigation est réservée exclusivement aux sports motonautiques durant cette période (sauf autorisation délivrée par le club).Pour des raisons de sécurité, la baignade est strictement interdite dans cette

BANDE DE RIVE OUEST

BANDE DE RIVE EST

Du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre, dans la bande de rive,

les bateaux à voile, à rames, à moteurs électriques ou thermiques peuvent circuler avec une vitesse de circulation limitée à 10km/h pour passer de la zone A1 à A2 et inversement. • Leur stationnement ou arrêt y est interdit, sauf cas de force majeur. Tout autre embarcation devra s'écarter de leur route, sans toutefois empiéter dans la zone de ski-nautique. • Les embarcations non motorisées restent prioritaires .

• La baignade est interdite sur cette bande de rive.

Cette bande rive est réservée aux pêcheurs à pied ou équipés d'un float-tube ainsi qu'aux activités de glisse non motorisées (jusqu'à l'Île aux enfants). Toute navigation à voile et baignade sont interdites.

ZONE C

• L'activité de glisse non motorisée et le float-tube sont autorisés toute l'année. • La navigation à l'aide de moteur électrique et thermique y est autorisée toute l'année avec

une vitesse maximale de 10km/h.

• Les bateaux à voile et toute activité de baignade sont interdits dans cette zone.